



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 121754

### Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur le calendrier des travaux parlementaires. Le 2 novembre 2011, la commission des affaires sociales du Sénat émettait un avis défavorable sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012, alors que l'Assemblée nationale n'avait pas adopté ce projet de loi en séance publique. Or ce texte a été amendé à plusieurs reprises. Ces amendements n'ont pas pu être intégré dans le texte examiné par la commission des affaires sociales du Sénat. En conséquence, il lui demande de préciser le calendrier de saisine des deux assemblées concernant le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 et les amendements adoptés par l'Assemblée nationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121754

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** Relations avec le Parlement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 2011, page 11750

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)